

« NE JUGEZ POINT... »

« Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés. Car on vous jugera du jugement dont vous jugez, et l'on vous mesurera avec la mesure dont vous mesurez... » Matt 7:1-2.

S'il est une plaie dans le corps des croyants, au risque d'éteindre l'Esprit et de briser la communion fraternelle, c'est bien l'esprit de jugement. L'Eternel, en Eden, dit à Adam, qui avait désobéi en mangeant du fruit de « l'arbre de la connaissance du bien et du mal » : « Qui t'a appris que tu es nu ? Est-ce que tu as mangé de l'arbre dont je t'avais défendu de manger ? L'homme répondit : La femme que tu as mise auprès de moi m'a donné de l'arbre, et j'en ai mangé. Et l'Eternel Dieu dit à la femme : Pourquoi as-tu fait cela ? La femme répondit : Le serpent m'a séduite, et j'en ai mangé... » Gen 3:11-13. Adam accusa aussitôt Eve, laquelle accusa le serpent. Mais Adam, en précisant à Dieu : la femme que « tu as mise » auprès de moi, s'exprima comme s'il voulait rendre Dieu en partie « responsable » de la faiblesse d'Eve... qui entraîna la sienne. Adam accusa donc ce qu'il avait de plus cher : Eve, et en Eve le Don même de Dieu à son égard. Ainsi, cette accusation primordiale révéla, dès lors, l'esprit type de celui qui juge et critique autrui, et qui se considère comme étant meilleur que tous ceux qui lui sont le plus proches. Il se croit la « norme », et il se défend en jugeant ou en accusant ce qui est cher au cœur de Dieu, car l'esprit de jugement attriste l'Esprit de la Grâce. Le croyant charnel, en jugeant son prochain, ne comprend pas qu'il tient le langage même de celui qui est « l'accusateur de nos frères... », le diable lui-même : Apo 12:10.

À des Juifs qui lui rapportèrent ce qui était arrivé à des Galiléens, dont Pilate avait mêlé le sang à celui de leurs sacrifices, Jésus dit : « Croyez-vous que ces Galiléens fussent de plus grands pécheurs que tous les autres Galiléens, parce qu'ils ont souffert de la sorte ? Non, je vous le dis. Mais si vous ne vous repentez, vous périrez tous également. Ou bien, continua-t-il, ces dix-huit personnes sur qui est tombée la tour de Siloé et qu'elle a tuées, croyez-vous qu'elles fussent plus coupables que tous les autres habitants de Jérusalem ? Non, je vous le dis. Mais si vous ne vous repentez, vous périrez tous également... » Luc 13:1-5. Jésus, par Ses Paroles, nous fait connaître combien le cœur de l'homme est méchant, au point même que l'émotion et la tristesse ne l'empêcheraient pas de penser que tout malheur : un accident, une maladie, une mort prématurée ou même une persécution pourraient bien être la conséquence d'une faute ou d'un péché cachés ? Ces Galiléens, en accomplissant la loi, ne s'attendaient pas à partager le sort de leurs bêtes offertes en sacrifices ; quant à ces dix-huit personnes, tuées par la chute de la tour sur elles ? Et Jésus, mieux que d'expliquer le pourquoi de la mort tragique de ces personnes, montra en quoi ces événements concernent les vivants que nous sommes, en disant : « Si vous ne vous repentez, vous périrez tous également... », Jésus met l'accent, non seulement sur l'inattendu cruel de la mort, mais surtout sur la soudaineté de celle-ci. A partir de cela, Jésus nous exhorte, non à juger les autres, mais à nous juger nous-mêmes quant à l'état spirituel de notre propre cœur, afin d'être toujours prêts à faire face à tout événement inattendu ici-bas.

Le jugement, comme la critique, est si naturel à l'homme, qu'il jaillit spontanément de son cœur à l'encontre de tout ce qui n'est pas lui-même. Car tout ce qui ne lui « ressemble » pas est, à ses yeux, non pas différent, mais parfois anormal, même suspect. Jésus voyant passer un homme aveugle de naissance, les disciples lui firent cette question : « Rabbi, qui a péché, cet homme ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle ? Jésus répondit : Ce n'est pas que lui ou ses parents aient péché ; mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui... » Jean 9:1-3. Jésus ne fit pas ici un discours sur la relation de cause à effet en ce qui concerne le péché. Notre Seigneur sait en quoi consistent la nature et l'acte du péché en tout être, et c'est précisément parce qu'il peut « sauver parfaitement » que, seul, Il peut « juger justement ». La question des disciples exprime donc l'attitude immature et simpliste du légaliste, aux yeux duquel toute épreuve, toute maladie, toute souffrance ou tout échec sont des jugements de Dieu, alors que l'Ecriture déclare : « Le Seigneur châtie (corrige) celui qu'il aime, et il frappe de la verge tous ceux qu'il reconnaît pour ses fils. Supportez le châtiment (la correction) : c'est comme des fils que Dieu vous traite ; car quel est le fils qu'un père ne châtie pas ? Mais si vous êtes exempts du châtiment auquel tous ont part, vous êtes donc des enfants illégitimes, et non des fils... » Hébr 12:6-8. Ainsi, l'homme qui juge voit l'exécution d'une sentence méritée, alors qu'il s'agit parfois même d'une œuvre de sanctification

de la part de Dieu ; il voit une condamnation, alors que Dieu confirme par-là même « l'adoption » de Son enfant racheté.

Des Pharisiens et quelques scribes, rassemblés auprès de Jésus « virent quelques-uns de ses disciples prendre leurs repas avec des mains impures, c'est-à-dire, non lavées... Et les Pharisiens et les scribes lui demandèrent : « Pourquoi tes disciples ne suivent-ils pas la tradition des anciens, mais prennent-ils leurs repas avec des mains impures... » Marc 7:2, 5. De la Sagesse de Jésus, des Miracles de Jésus, de Jésus Lui-même, tout ce que ces gens « religieux » retinrent, c'est que ses disciples mangeaient avec les mains sales (rituellement) ! Le regard inquisiteur est un des traits de celui qui juge, et son regard, comme d'ailleurs sa pensée, n'allant pas au-delà de ce qui se voit, révèle par là sa nature superficielle. En croyant voir des défauts ou des intentions mauvaises qui n'existent que dans son esprit de jugement, celui qui juge s'abuse donc lui-même en prenant pour discernement spirituel son propre esprit de suspicion.

À des Juifs, qui lui reprochaient d'avoir guéri un malade le jour du sabbat, Jésus dit : « J'ai fait une œuvre, et vous en êtes tous étonnés. Moïse vous a donné la circoncision, - non qu'elle vienne de Moïse, car elle vient des patriarches - et vous circoncisez un homme le jour du sabbat. Si un homme reçoit la circoncision le jour du sabbat, afin que la loi de Moïse ne soit pas violée, pourquoi vous irritez-vous contre moi de ce que j'ai guéri un homme tout entier le jour du sabbat... ? » Jean 7:21-23. Les Pharisiens, en effet, étaient tenus d'observer la loi, et cela même quand le huitième jour, où l'enfant devait être circoncis, tombait un jour de sabbat. Et Jésus de conclure : « Ne jugez point selon l'apparence, mais jugez selon la justice... » Jean 7:24. Celui qui juge son frère « selon l'apparence » ne cherche pas à comprendre les causes profondes, et ne peut donc l'aider à être affranchi en Christ. Mais ceci nécessite de se livrer à la prière ; seulement voici, il n'y a pas d'esprit de prière sans la compassion, or il n'y a pas de compassion dans le croyant légaliste. D'ailleurs le légaliste lui-même est plein de contradictions qu'il n'aperçoit pas, parce qu'il se juge lui-même aussi « selon l'apparence », c'est-à-dire, uniquement par vanité, Jésus n'a-t-il pas dit : « Vous, vous cherchez à paraître justes devant les hommes, mais Dieu connaît vos cœurs ; car ce qui est élevé parmi les hommes est une abomination devant Dieu... » Luc 16:15. Mais que Dieu ouvre les yeux à un tel homme, et il s'aperçoit alors que son cœur est « plein d'ossements de morts et de toute espèce d'impuretés... » Matt 23:27. Car l'homme qui juge et critique aime à « remuer » les os morts, et, par conséquent, il répand la mort spirituelle autour de lui.

Ce que nous disons ou faisons, en bien ou en mal, revient sur nous, tôt ou tard, soit de la même manière, soit sous une autre forme. C'est là une loi spirituelle de la vie. Après avoir donc dit : « Ne jugez point... Jésus conclut... afin que vous ne soyez point jugés... », car, écrit l'apôtre Paul : « il nous faut tous comparaître devant le tribunal de Christ, afin que chacun reçoive selon le bien ou le mal qu'il aura fait, étant dans son corps... » II Cor 5:10. Mais, avant ce jour, l'on s'expose ici-bas aussi à être soi-même jugé avec autant de précipitation, de manque d'amour que l'on aura jugé les autres. C'est pour cette raison que l'apôtre écrit : « Ô homme, qui que tu sois, toi qui juges, tu es donc inexcusable ; car, en jugeant les autres, tu te condamnes toi-même, puisque toi qui juges, tu fais les mêmes choses... » Rom 2:1. Comment quelqu'un peut-il donc faire exactement ce qu'il reproche aux autres, si ce n'est par un extraordinaire esprit d'aveuglement ? Sans aller jusqu'à cette extrémité, il ressort déjà de ces paroles qu'une âme juge souvent chez son semblable ce dont elle-même est tentée, et ainsi tente de s'en défendre. Elle juge dans le but de surmonter sa propre convoitise, non par compassion pour la personne, mais par cet orgueil de ne pas lui ressembler pour lui être supérieure. En face de ce constat, est-il pour nous parole plus convaincante que celle du sage, disant : « Ne fais pas attention à toutes les paroles qu'on dit, de peur que tu n'entendes ton serviteur (ou qui que ce soit d'autre) te maudire ; car ton cœur a senti bien des fois que tu as toi-même maudit les autres... » Ecc 7:21-22. Combien avons-nous donc besoin de l'Esprit de la Grâce, afin que soient purifiés notre cœur et nos lèvres par le Sang de l'Agneau de Dieu, lequel « injurié, ne rendait point d'injures, maltraité, ne faisait point de menaces, mais s'en remettait à Celui qui juge justement... » I Pier 2:23.